

pour la musique classique

L'article de J.J. Hagelin "A propos de Musique" (Chantiers N° 26), quoiqu'exprimant une opinion tout à fait personnelle, m'a tout de même un peu interloqué, et, depuis, je me pose des questions.

Au nom de la liberté d'expression, il rejette la Musique dite Classique et ses interprètes ainsi que les chants dits scolaires, au profit de la Musique Pop et du chant libre dans nos écoles.

Je m'efforce depuis des années de faire aimer la Musique Classique par mes élèves surtout par l'audition régulière des émissions de la Radio scolaire du mercredi après-midi. Ce n'est pas facile. Cela ne les intéresse pas tous. Mais il y en a qui apprécient et qui, me semble-t-il seraient frustrés si tout d'un coup je supprimais cette activité. Un élève, issu d'une famille qui ne connaît pas la Musique Classique, ne m'a-t-il pas dit dernièrement en confidence, avoir acheté un disque de Beethoven ?

Dois-je à présent rejeter cette musique que je connais et que j'apprécie ? Ne dois-je plus la faire aimer par mes élèves ?

Jusqu'à présent j'admirais sincèrement des interprètes capables de jouer les oeuvres de nos "génies-compositeurs", même si cette activité ne leur semble pas toujours très emballante et même s'ils ne se sentent pas capables d'improviser. Je les admirais et les respectais parce qu'ils procurent joie et ravissement à un public de mélomanes, aussi restreint soit-il, (mais n'est-ce pas à nous de faire en sorte qu'il s'élargisse ?) et parce qu'ils ont maîtrisé un art difficile à force de patience et de travail obscur. Il m'arrivait même de les citer en exemple à mes gosses comme je la fais pour tout artisan qui aime son métier et qui l'exerce avec conscience.

Dois-je à présent me taire ?

Je veux bien que la Musique Pop soit libératrice et qu'elle permette à des individus brimés de se défouler. Mais je me demande si les excès commis par certain public, le sont vraiment par des gens simplement brimés par une culture musicale trop classique.

Quant au chant libre à l'école, qui est au fond le sujet qui nous préoccupe le plus en l'occurrence, je me garderai bien d'émettre une opinion. Je pense en effet qu'on ne pourra progresser dans cette voie que par l'expérimentation et par la discussion entre collègues intéressés.

J.M. Lambla
Hésingue

NDLR: merci à J.M. Lambla de nous faire part de sa réaction. Je pense qu'il n'a jamais été question de demander à qui que ce soit de se taire bien au contraire, nous serions très heureux de connaître et de publier plus souvent vos réactions à propos de musique ou de tous les autres articles parus dans ce bulletin.